

Mairie de Valsonne

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 septembre 2018

Par convocation en date du 17 septembre 2018, le Conseil Municipal de Valsonne s'est réuni le vendredi 21 septembre 2018 à 19h40.

Etaient présents : L'ensemble des membres du conseil.

Ordre du jour :

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance ;
- ✓ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15 juin 2018 ;
- ✓ Avis du commissaire enquêteur sur la demande d'autorisation présentée par la société SOGRAP en vue d'exploiter une carrière au lieu-dit « Bédina » ;
- ✓ Convention avec ENEDIS pour l'enfouissement des lignes électriques ;
- ✓ Syndicat intercommunal des eaux du pays de Tarare : rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public ;
- ✓ Rapport d'activité 2017 de la SEMCODA ;
- ✓ Rentrée scolaire ;
- ✓ Mise en place des plaques de rues et de numérotation ;
- ✓ Acceptation d'un don ;
- ✓ Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations ;
- ✓ Questions et informations diverses.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Marc Tamain est désigné secrétaire de séance.

2. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15 juin 2018

Avant d'approuver le compte rendu Monsieur le Maire expose différents éléments :

- Réunion publique le 5 octobre 2018 pour évoquer la mutuelle communale,
- COR :
 - o Constitution d'un collectif de 10 maires pour s'exprimer sur le refus du PLUI et d'une fiscalité unique.
 - o Rencontre du Maire avec le Président de la COR fin juillet 2018 ;
 - o Projet de taxe foncière unique abandonnée en revanche PLUI toujours d'actualité. Le Maire de Valsonne a exprimé son opposition à ce projet qui fait perdre une grande partie des prérogatives (gestion du foncier communal, droit de préemption, taxe d'aménagement...) des communes. De nombreux maires semblent en revanche favorables car la gestion du PLU est un sujet complexe source de conflits...

- Communes nouvelles :
 - o Travail en cours pour Pontcharra – St Loup – Dareizé – Les Olmes
 - o Idem entre Chambost-Allières et Lamure
- L'état de catastrophe naturelle demandé pour la commune suite aux inondations n'a pas été reconnu pour des raisons météorologiques. L'événement climatique ne répondait pas aux critères nationaux fixés.

A l'issue de cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte le compte rendu.

3. Avis du commissaire enquêteur sur la demande d'autorisation présentée par la société SOGRAP en vue d'exploiter une carrière au lieu-dit « Bédina »

Monsieur le Maire indique que l'enquête a eu lieu du 15 juin au 16 juillet 2018.

98 personnes sont venues en mairie s'exprimer. A cela s'ajoute quelques mails reçus. 400 pages de contribution écrites.

L'avis du commissaire est défavorable au projet. Le rapport est disponible sur le site de la commune.

Monsieur le Maire indique que l'étape suivante est l'arrêté Préfectoral. Ce dernier devrait suivre l'avis du commissaire.

Toutefois, Monsieur le Maire indique que 3 requérants ont faits appel du jugement sur le PLU.

4. Convention ENEDIS

Jean-Yves Rosset indique qu'il y a un projet d'enfouissement de la ligne 20 000 Volts entre Combe Farnas et le Rosa. La société ENEDIS doit signer une convention avec tous les propriétaires de terrains traversés par la ligne.

La commune devra signer deux conventions.

Le conseil à l'unanimité, après en avoir délibéré autorise le Maire à signer les conventions d'autorisation ainsi que l'ensemble des actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

5. Syndicat intercommunal des eaux du pays de Tarare : rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public

Monsieur le Maire indique que le rapport est satisfaisant ; peu de fuites, plus de branchement en plomb.

Le conseil municipal prend acte que le syndicat disparaîtra au 1^{er} janvier 2020 pour être fusionné à l'intérieur du syndicat producteur d'eau Saône Turdine.

6. Rapport d'activité SEMCODA

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité SEMCODA.

Monsieur le Maire indique que lors du prochain conseil un bilan de clôture de l'opération sera présenté ainsi qu'un avenant actant la prise en charge de 40% du coût de réparation du mur par EPORA.

7. Rentrée scolaire

Michèle Collin fait le point sur la rentrée :

- 153 inscrits contre 165 en 2017 ;
- 7 classes dont 3 classes maternelles ;
- 2 nouvelles institutrices ;
- Maintien de 3 ATSEM.

et précise que tout s'est bien passé.

8. Mise en place des plaques de rues et de numérotation ;

Jean-Yves Rosset précise que c'est l'entreprise Rochetailler qui fournira les plaques pour un montant de 8140 euros TTC.

La commande a été passée, le délai de livraison est assez long. L'objectif est de distribuer les plaques lors de la cérémonie des vœux 2019 et lors de permanences en Mairie.

9. Acceptation d'un don

Monsieur Maire indique que Marc Tamain a eu recours comme cela avait déjà été le cas pour d'autres valsonnais au service des agents communaux et du camion pour un voyage d'encombrants à la déchèterie. Marc Tamain a fait un don de 150 euros.

Le conseil à l'unanimité accepte ce don.

10. Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Monsieur le Maire indique ne pas avoir fait valoir son droit de préemption sur les maisons :

- Dechaume à la Traverserie ;
- Beluze (Wahrenberger) à Combe Farnas ;
- Fernandez au Rollin.

Avoir signé les autorisations d'urbanisme suivantes :

- Pradines Lionel, rénovation de maison au Rosa (PC) ;
- Large John, changement de fenêtres lotissement le Rollin (DP) ;
- Gardette André, création d'une marquise place du marché (DP) ;
- Arricot Pierre, construction de deux garages (CUB).

11. Questions et informations diverses – Tour de table

Monsieur le Maire indique :

- Le 12 octobre l'ultra trail du Beaujolais passera à Valsonne ;
- Remerciement des sapeurs-pompiers pour la journée départementale du 9 juin 2018 ;
- Dissolution de l'amicale boule.
- Le SYDER a chiffré le coût des travaux à réaliser en vue de l'extinction nocturne du village à 14 800 euros TTC. Le coût de la consommation électrique de la commune s'élève à 16 000 euros annuellement. Une économie de 40% serait attendue.

Un tour de table est organisé

- ✓ Jean-Yves Rosset indique la société SOLMARK devrait intervenir cette semaine pour le marquage des places PMR (une au foot, une éventuellement au cercle mais plus compliquée à trouver l'emplacement).
- ✓ Georges Dumas indique :
 - que deux camions ne se croisent pas sur la RD313 et montent sur le trottoir au niveau de Franck Munier. Il conviendrait d'activer la mise en place de potelets ;
 - L'aubergiste a renouvelé sa demande pour que la commune répare le sous bassement de l'auberge. Etudier ce qu'il est possible de faire en interne ;
- ✓ Louis Vial indique que le panneau de la COR qui bouche la vue en tracteur à la sortie de la ZA Chaboud n'a toujours pas été enlevé.
- ✓ Franck Tricaud indique qu'il y a des trous vers le mini stade du foot. Jean-Yves Rosset indique qu'il s'agit d'une canalisation en cours de réparation.

La séance est levée à 20H55.

Fait à Valsonne, le 28 septembre 2018

La secrétaire de séance

Marc TAMAIN

Le Maire

Patrick BOURRASSAUT